























1. Contexte

Le Parc naturel régional (PNR) des Vosges du Nord, à cheval sur les départements du Bas-Rhin et de la Moselle, est voisin du Naturpark Pfälzerwald en Allemagne. Ensemble, ces deux Parcs ont été reconnus par l'UNESCO en 1998 *Réserve de Biosphère transfrontalière des Vosges du Nord-Pfälzerwald* qui s'étend sur une superficie de 3 105 km², 1 800 km² côté allemand et 1 300 km² côté français. Le ¾ de la surface est recouverte par le massif forestier, dont à 83 % sont des forêts publiques. Les zones ouvertes composées de prairies, vergers et de vignobles occupent 21 % de la superficie, les 5 % restant correspondent aux zones urbanisées.

C'est un territoire relativement préservé or une des principales causes de la disparition actuelle des espèces est la destruction de leur habitat naturel et la fragmentation du territoire. Le rétablissement de corridors écologiques est reconnu depuis les années 1990 comme essentiel pour la sauvegarde de la biodiversité, car ces corridors permettent aux espèces de disperser au sein du territoire et d'éviter ainsi un phénomène d'appauvrissement et d'isolement des populations. D'ailleurs la préservation et la restauration des continuités écologiques font partis des objectifs inscrits dans la charte du PNR (Mesure 1.3.1) qui identifie également l'importance de la dimension transfrontalière de ses actions.

La coopération transfrontalière entre les deux Parcs se concrétise par des actions et des projets en commun depuis plusieurs années (ex : projet Interreg Eco-rénover). Des réseaux écologiques ont été cartographiés dans différents pays et régions sous la désignation de Trame verte et bleue en France ou Biotopverbund en Allemagne. En 2012, une étude sur les réseaux écologiques transfrontaliers a été menée. Elle a permis une comparaison des approches et des dispositifs existants pour chaque région pour la préservation de la biodiversité. Cette étude a permis de proposer des mesures pour rétablir les corridors écologiques sur ce territoire transfrontalier, en identifiant des secteurs d'intervention (cf. cartes en annexes). De fin 2013 à l'automne 2014, une phase d'animation et de concertation avec les acteurs locaux a été menée. Pour co-construire et établir le programme d'actions transfrontalières : un bureau d'étude a été recruté par le Naturpark-Pfälzerwald et le syndicat de coopération pour le PNR des Vosges du Nord (SYCOPARC) a engagé un chargé de mission. Ce programme d'actions constitue un projet, nommé LIFE Biocorridors. Il vise à la restauration des continuités écologiques à l'échelle de la Réserve de Biosphère des Vosges du Nord- Pfälzerwald (Alsace, Lorraine et Land de Rhénanie-Palatinat).

Ce projet a été déposé auprès de la Commission européenne pour solliciter des financements via le programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement). En décembre 2015 le projet quadriennal (février 2016 – mai 2020) a été validé, LIFE Biocorridors.

.....

2. Le Projet LIFE Biocorridors en détails

Le projet contribue à la réalisation des orientations 2 et 3 de la stratégie pour la biodiversité de l'Union Européenne : « Maintenir et Restaurer les écosystèmes et leurs services », « Augmenter la contribution de l'agriculture et de la sylviculture au maintien et à l'amélioration de la biodiversité ».

a. Les objectifs

Les objectifs du projet sont de permettre la libre dispersion et le maintien à long terme de nombreuses espèces parmi lesquelles certaines sont emblématiques de la Réserve de Biosphère Transfrontalière. Le projet ne cible pas une espèce en particulier, cependant les actions concrètes de conservation prévues auront un effet bénéfique pour de nombreuses espèces animales et végétales du territoire. Certaines d'entre elles figurent notamment sur la liste des espèces protégées comme par exemple le Pic noir (*Dryocopus martius*), inscrits dans les annexes des Directives Oiseaux et Habitats, ou l'Ecrevisses à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*).

b. Les actions

Les actions du projet LIFE Biocorridors (février 2016 - mai 2020) visent l'amélioration de la fonctionnalité et la préservation de la biodiversité des écosystèmes :

• Forestier :

La forêt couvre plus de 75% de la surface de la Réserve de Biosphère transfrontalière, abritant de nombreuses espèces remarquables, qui pour subsister et disperser librement au sein du territoire ont besoin de forêt de feuillus, avec des gros bois, du bois mort et des arbres à cavités. Or ces éléments sont actuellement sous représentés dans les forêts gérées, d'où les actions suivantes.

- création d'un réseau d'îlots de sénescence* (50 ha : 25 ha par pays) :
 - * définition : une surface allant de 0,5 à 3 ha laissée en libre évolution pendant au moins 30 ans (signature d'une convention d'engagement sur cette période). Ces zones à dominante de bois feuillus présentent a minima 10 Gros Bois ou Très Gros Bois/ha: soit une ou plusieurs cavités, soit des signes de sénescence : décollement d'écorce, branches mortes, fissures
 - Cependant, la non exploitation de ces zones constitue pour le propriétaire un certain manque à gagner. Ainsi il est prévu pour compenser la perte financière liée à la non-exploitation de ces surfaces de verser au propriétaire une compensation financière;
- en zone fortement enrésinées: diversifier les peuplements par la plantation de feuillus par petits enclos de 1-5 ares (total prévu 3 ha) et la restauration de ripisylves plus naturelles (4 km);
- Aide au débardage en zones humides difficiles.

• Aquatique et humide :

Les cours d'eau sont ponctués par de nombreux ouvrages et seuils, représentant des obstacles à l'écoulement et pour de nombreuses espèces aquatiques. Ils nuisent à l'expression de la dynamique naturelle du cours d'eau. La restauration de la continuité hydraulique, biologique et sédimentaire est une priorité de la directive européenne cadre sur l'eau. Le projet LIFE Biocorridors a ciblé ses actions sur des cours d'eau et leurs affluents dits transfrontaliers, à savoir la Lauter et la Sauer. Au total 8 sites tous situés sur terrains privés ont été identifiés (cf. cartes) :

Sites Sauer et affluents :

- Restauration du Steinbach à Obersteinbach au niveau de l'étang de pêche ;
- Restauration du Steinbach à Niedersteinbach au niveau du restaurant du Cheval blanc;
- Restauration du Steinbach à Niedersteinbach dans la zone humide acquise;

(Dans le cadre du projet LIFE Biocorridors il est prévu d'acquérir une série de parcelle, localisées à l'ouest du village, dans la vallée du Steinbach, intégrée(s) au site Natura 2000 « La Sauer et ses Affluents ». Ces espaces majoritairement humides revêtent une haute valeur écologique, faunistique et floristique (présence d'espèces rares ou protégées) et sont en raréfaction sur le territoire national comme européen du fait des activités humaines. Ces espaces sont pâturés par un troupeau de Highland cattle, géré conjointement par la Commune et l'AGEVON (Association pour la Gestion des Espaces Agricoles en Déprise dans les Vosges du Nord). Le passage fréquent des animaux dans le cours d'eau sur un linéaire d'environ 1 250 m et la présence de barrages (bloquant la libre circulation des sédiments et des poissons) nuisent au bon état écologique du site. Mais, le morcellement foncier de la zone d'environ 7 ha (voir plan de situation), limite toute action de restauration écologique.)

Carte n°1:

Plan de localisation de la friche humide à Highland cattle / © IGN



- Site Natura 2000 « La Sauer et ses affluents
- Friche humide à Highland cattle
- Aménagement de la pisciculture du Liebfauenthal;
- Restauration écologique du Soultzbach au niveau des étangs de pêches de Woerth.

Sites sur la Lauter et ses affluents :

- Aménagements au niveau de la passe à poissons de Weiler;
- Effacement d'un seuil sur le Portzbach ;
- Effacement d'un seuil sur le Litschbach.

• Ouvert :

Les vergers font partie d'un patrimoine aussi bien culturel que naturel fort de la RBT tout comme le sont les haies qui composent le paysage. Concernant les vergers : Du côté français la surface des vergers traditionnels a régressé de 20 % entre 1999 et 2007, et celle des pré-vergers a diminué de moitié en 20-30 ans du côté allemand. L'étude de 2012, a permis l'identification des enjeux spécifiques du territoire et les principales continuités écologiques à restaurer, en mettant en avant des grandes zones comprenant des surfaces de plus de 100 ha continues sur lesquelles les haies et arbres sont rares à inexistants (cf. carte en annexe). Ces zones ciblées sont visées prioritairement les actions du projet LIFE Biocorridors en milieu ouvert qui ne sont autre que :

.....

- Plantation d'arbres fruitiers : 800 arbres au total (500 côté allemand, 300 côté français) ;
- Plantation de haies : 6 km (essentiellement du côté français) ;
- Achats d'outils d'entretien mis à disposition ;
- Restauration de biotopes remarquables : 20 ha de prairies maigres de fauche et 5 ha de prairies humides (essentiellement du côté allemand).

c. Des études nécessaires à la mise en œuvre et au suivi des actions

Des études prospectives et d'analyse de la situation orienteront les actions pour maximiser les bénéfices pour les écosystèmes et les espèces. Afin d'assurer la cohérence avec le territoire et la pertinence des choix techniques, les travaux seront co-construits et mis en œuvre avec les partenaires techniques, qui sont :



La majorité des actions feront l'objet d'un suivi d'évaluation des répercutions qu'elles auront eu sur les milieux et les espèces visés (état initial/état post travaux)

- ➤ <u>Milieu forestier</u>: appui à une étude sur des îlots de sénescence dans le cadre de Natura 2000 (suivi des insectes saproxyliques) et suivi photographique : des espèces herbacées et ligneuses ;
- Milieu aquatique: suivi d'indicateurs structurels (physico-chimie, hydromorphologie, macroinvertébrés, faune piscicole) et fonctionnels (dégradation de la matière organique).
- Milieu ouvert et agricole : suivi de l'avifaune nicheuse présente pré et post travaux (plantation, restauration de milieux).

Les impacts socio-économiques des actions (économie locale, emploi,) seront évalués *via* une étude spécifique.

Des actions de médiation et de communication seront également mise en œuvre, avec notamment la création d'un site internet, d'une vidéo, de brochures, de panneaux-panonceaux explicatifs sur les chantiers, de conférences et ateliers de formation autour des vergers...

d. Le financement du projet

Le projet n'aurait pu voir le jour sans le soutien de nos partenaires financiers :



Les coûts liés au projet sont estimés à 3,6 millions d'euro, dont 60 % sont pris en charge par l'Europe. Pour les 40 % restant chaque partenaire participe à proportion variable suivant les actions où il est engagé (*Les montants ne sont pas arrêtés, ils sont issus d'estimations budgétaires et seront susceptibles de changer au vu des vraies dépenses émises dans le cadre du projet)

| PARTENAIRES FINANCIERS | MONTANT DE L'AIDE* |
|--|--------------------|
| Agence de l'Eau Rhin Meuse | 461 000 € |
| DREAL Alsace et DREAL Lorraine | 181 000 € |
| Ministerium für Umwelt, Landwirtschaft, Ernährung, Weinbau und Forsten | 564 000 € |
| FNADT Massif des Vosges | 27 000 € |
| Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine | 157 000 € |
| | |
| Union européenne : Programme LIFE | 2 170 000 € |

e. Le personnel

La déclinaison des actions du projet LIFE Biocorridors nécessite un certain personnel et organisation, à savoir :

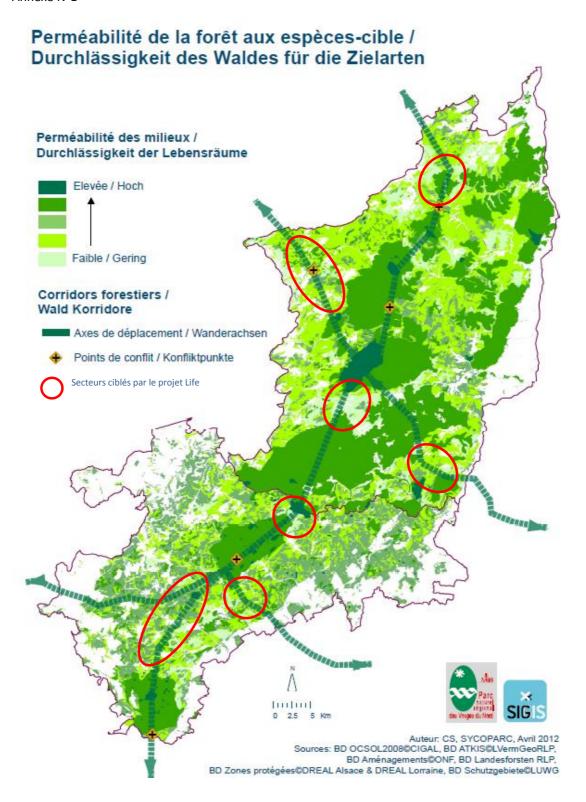
<u>Coordination technique et suivi</u> <u>administratif et financier</u>: Côté français, un chef de projet, à temps plein, est en charge de la coordination, de l'animation et du suivi des actions dans son ensemble. Il est soutenu par le personnel du PNR en lien avec les thématiques abordées (agriculture, cours d'eau, communication, etc.) et par un gestionnaire administratif et financier dédié au LIFE. Côté allemand, un poste de coordinateur technique assurera l'animation et le suivi des actions au sein du Naturpark-Pfälzerwald avec un gestionnaire administratif et financier à mi-temps. Par ailleurs, le projet sera suivi et encadré par :

- Un groupe de projet: Equipe LIFE + 1 représentant du Sycoparc et du Bezirksverband, pour préparer et coordonner les actions concrètes.
- ➤ <u>Un comité de pilotage</u> : Equipe LIFE + représentants des partenaires financiers et techniques, pour assurer la cohérence générale, le suivi, le programme interannuel des actions et élaborer l'après-LIFE.
- Un comité technique (thématique): chef de projet + coordinateur technique + chargé de mission du SYCOPARC + partenaires techniques (suivant l'action) + staff administratif, pour programmer et organiser les actions et suivre l'état d'avancement des études.

Comme mentionné plus haut les actions et les travaux menés seront faits en lien avec les partenaires techniques et pourront être, le cas échéant, sous-traités à des bureaux d'études ou d'autres organismes spécialisés.

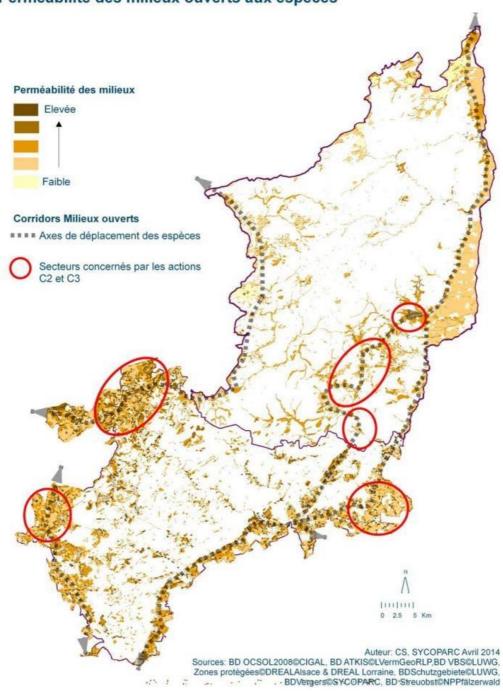
Annexes

Annexe N°1



Annexe N°2

Réserve de Biosphère Transfrontalière Vosges du Nord/Pfälzerwald Perméabilité des milieux ouverts aux espèces



Annexe N°3

Réserve de Biosphère Vosges du Nord/Pfälzerwald Restauration de la continuité hydraulique

